

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Hurteau*,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de *Port-Daniel* en 1881.

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Hurteau*,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de *Paspébiac* en 1874 et 1875.

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Hurteau*,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copies des rapports de *H. F. Perley*, écr., et de *C. F. Roy*, écr., au sujet du chenal de la traverse de la rivière *Rustigouche*.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes cartes de toute partie quelconque du *Canada*, publiées par quelque département du gouvernement depuis le 1er janvier 1881; et pour copie de la carte d'une partie du *Mapitoba* ou des territoires du *Nord-Ouest*, et dont quelques copies ont été distribuées et retirées, en partie, par la suite.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,  
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du *Prince-Edouard*, et un état de tous les tarifs spéciaux accordés sur toute partie de l'un ou de l'autre de ces chemins de fer.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,  
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et de tous rapports et ordres en conseil à ce sujet; un état de la ligne en tant qu'établie; un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de *Winnipeg*, ainsi que des arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie quant à la dite dépense; et un état de l'étendue de ligne construite abandonnée par la compagnie,  
Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,  
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et de tous tarifs de transport proposés ou approuvés, ainsi que de tous rapports et ordres en conseil affectant ces tarifs; et de tous tarifs spéciaux établis pour toute telle voie ferrée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,  
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil relatifs à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, ou au choix ou à la réserve d'aucunes terres pour la dite compagnie, ainsi qu'un état détaillé des terres octroyées, choisies ou réservées en conséquence.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.